



N-D de la Merci N-D de l'Assomption

éditorial

« La porte de la foi... »

La lettre de Benoît XVI invitant toute l'Église à vivre une Année de la Foi commence ainsi : «La porte de la foi qui introduit à la communion avec Dieu et permet l'entrée dans son Église est toujours ouverte pour nous.» La foi n'est pas simplement une opinion parmi d'autres possibles. L'acte de foi est une relation de confiance, d'amour. La porte de la foi s'ouvre pour une rencontre personnelle, une communion. Comme ceux qui s'aiment se disent : « je te fais confiance, je crois en toi ». Nous disons « je crois en Dieu... en Jésus... en l'Esprit Saint... » Une porte ouverte chez quelqu'un qui nous accueille comme un ami. Porte ouverte par Lui, comme un cadeau qui vient de Lui. Porte ouverte sur une nouvelle façon de voir et de comprendre les personnes, les événements, notre histoire. Nous avons tous entendu : « tu as de la chance d'être croyant ». C'est dit souvent dans des circonstances difficiles à vivre. C'est vrai que la foi est alors une lumière et une force pour donner un sens aux événements et les vivre. Cette porte « est toujours ouverte pour nous ». C'est une invitation à entrer de nouveau, à approfondir, à mieux comprendre, à devenir de meilleurs témoins.

L'Année de la foi est faite pour cela.

Fernand Prod'homme

Témoignage ...

Sabine a effectué le pèlerinage diocésain à Rome sur le thème « Joie de croire » avec les Scouts et Guides St Benoît et nous rapporte leur témoignage : " Nous étions 30 avec le Père Roger Djop à ce pèlerinage, qui nous a interpellés : oui, nous croyons, mais sommes nous heureux de croire ? C'était la première fois que nous participions à un grand rassemblement avec le diocèse. On a découvert ce qu'était "l'Église", qu'elle dépassait les limites de notre petit mouvement scout, mais qu'en même temps, chacun de nous est membre de l'Église. On a été touché par ce qu'a dit le Pape : "la Foi c'est d'abord une relation personnelle avec le Christ, mais cette relation doit être nourrie et vécue en Église" ; Et puis par les paroles de Mgr Santier : "Jésus veut faire de chacun de vous son ami". La veillée de la réconciliation a été un grand moment émouvant : nous avions tous le sentiment d'être aimés par Dieu : du coup, on était heureux et en paix"

Suzanne était aussi présente avec son mari, ainsi que deux autres couples. « Ma première motivation à ce pèlerinage était d'aller me recueillir sur la tombe de Jean-Paul II. Cela s'est réalisé à ma grande joie. Les temps forts que je retiens sont la prière à St-Jean de Latran où nous avons renouvelé notre baptême en présence de Mgr Santier, une vidéo sur Noël avec Benoît XVI qui reçoit les plus démunis pour un repas et une distribution de cadeaux aux enfants, la célébration à Ste-Marie des Anges avec Jacques Cramet qui nous a rejoints, et la bénédiction, sous une pluie battante, du pape sur la place St-Pierre. Je suis surprise de la force qui m'a soutenue malgré ma maladie et d'intenses fatigues ; je reviens forte spirituellement et moralement de ce voyage béni. »

Propos rapportés par Sabine Moreux et Nathalie Kohler

Agenda

Mardi 13 novembre

17h : messe à la maison de retraite (EHPAD) de Rungis

Mercredi 14 novembre

20h30 : réunion ouverte à tous à Fresnes pour la préparation du temps de l'Avent

Samedi 17 novembre

15h à 16h30 : Éveil à la Foi pour les 4/7 ans à Fresnes

Dimanche 18 novembre

10h30 : messe avec les familles à Fresnes

15h : assemblée de prière avec le Renouveau charismatique à Fresnes

Lundi 19 novembre

14h30 : réunion du MCR à Fresnes

Mercredi 21 novembre

20h45 : prière du Chapelet à St-Éloi

Samedi 24 novembre

14h30 : réunion du groupe Parole de Vie à Fresnes

18h30 : messe avec les familles à Rungis avec l'harmonie municipale

Dimanche 25 novembre

10h30 : messe avec Confirmation des jeunes du secteur à Fresnes avec Mgr Santier

Ceci vous concerne

Journées nationales du Secours Catholique

Le week-end des 17 et 18 novembre, une collecte aura lieu à la sortie des messes. D'avance, merci.

Semaines Sociales

Les Semaines sociales de France proposent, les 23, 24 et 25 novembre au Parc Floral de Paris, 3 jours de formation, réflexion et débat sur le thème « Hommes et femmes, la nouvelle donne » www.ssf-fr.org

Veillée de prière

Pour la vie, le mariage et les familles : un temps d'enseignement et de méditation suivi de l'Adoration eucharistique le 28 novembre à Créteil

Aujourd'hui, des cathédrales dans la ville. L'exemple de Créteil

Dans le cadre du projet de déploiement de la cathédrale, un colloque diocésain sera organisé le 30 novembre dans la cathédrale actuelle de Créteil (avant sa fermeture) et le 1er décembre à l'Institut Catholique de Paris, vous invitant à réfléchir sur la place et le rôle que peuvent tenir les cathédrales dans les grandes cités d'aujourd'hui. Ce colloque associera des architectes, des urbanistes et des théologiens. 01 44 39 52 54

Infos pratiques

Messes dominicales

Samedi : 18h30 à Rungis.
Dimanche : 10h30 à N-D de la Merci.

En semaine :

Mardi, jeudi et vendredi : 9h à Saint-Éloi
Mercredi : 12h15 à Rungis

N-D de la Merci 01 46 66 10 13
laparoissendmerci@wanadoo.fr

N-D de l'Assomption 01 46 87 94 45
paroissedelassomption@orange.fr

Accueil

N-D de la Merci : lundi 16h30-18h30
mardi à vendredi 9h30-11h30 & 16h30-18h30
samedi 9h30-11h30
N-D de l'Assomption : mardi & jeudi 17h-19h
samedi 10h-12h

Site du secteur

<http://www.catholiques-val-de-bievre.org>

Nos joies et nos peines

Alicia Nieceron, Sylvain Marolla, Michael Moulin, Landry Kamga et Valentin Frazao-Moreira entreront dans l'Église par le sacrement du Baptême le 18 novembre à Fresnes.

Nous avons accompagné de notre prière Geneviève Bordier, Anna Bernier et Éliane Perroton lors de leurs obsèques à Fresnes.

Élargir le mariage aux personnes de même sexe ? Ouvrons le débat !

L'Église se veut accueillante à l'égard des personnes homosexuelles et continuera à apporter sa contribution à la lutte contre toute forme d'homophobie et de discrimination. La demande de l'élargissement du mariage civil ne peut être traitée sous le seul angle de la non-discrimination car cela suppose de partir d'une conception individualiste du mariage, qui n'est pas celle du droit français pour qui le mariage a une claire vocation sociale ... Le propre du pouvoir politique est de défendre les droits et les libertés individuels, mais aussi le bien commun. Le bien commun n'est pas la somme des intérêts individuels. Le bien commun est le bien de la communauté tout entière ... La véritable question est de savoir si, dans l'intérêt du bien commun, une institution régie par la loi doit continuer à

dire le lien entre conjugalité et procréation, le lien entre l'amour fidèle d'un homme et d'une femme et la naissance d'un enfant, pour rappeler à tous que : la vie est un don, les deux sexes sont égaux et l'un comme l'autre indispensables à la vie, la lisibilité de la filiation est essentielle pour l'enfant. Une évolution du droit de la famille est toujours possible. Mais plutôt que de céder aux pressions de différents groupes, la France s'honorerait à instaurer un vrai débat de société et à chercher une solution originale qui fasse droit à la demande de reconnaissance des personnes homosexuelles sans pour autant porter atteinte aux fondements anthropologiques de la société. **Extraits de Conseil Famille et Société. Cef. sept 2012**